

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/07/2024 - 5259 - 2011 B 00206 - 530 367 911 - A.D.C.O - SAS

1

BILAN - ACTIF

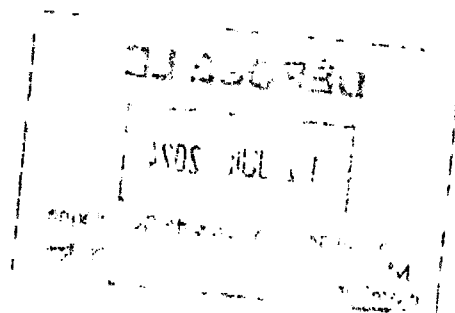
DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.C.O - SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 4 PLACE LAVARANDE 60300 SENLIS		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 53036791100027		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé		AA		
TOTAL (I)		AB	AC	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AI	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AI	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	405
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 144
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV	AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	7 549
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	88 193
	Autres créances (3)	BZ	CA	19 242
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	133 131
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	240 566
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	248 115
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD



Désignation de l'entreprise		SAS A.D.C.O - SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	8 456	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	142 692	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	161 148	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 762	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 270	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 600	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	31 249	
	Dettes fiscales et sociales			DY	39 086	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	86 967		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	248 115		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	83 367	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.C.O - SAS										Néant ☐ *			
Exercice N													
France										Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services * }				FD		FE		FF				
					FG	805 641	FH		FI	805 641			
	Chiffres d'affaires nets *				FJ	805 641	FK		FL	805 641			
	Production stockée *								FM				
	Production immobilisée *								FN				
	Subventions d'exploitation								FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	5 967			
	Autres Produits (1) (11)								FQ	328			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	811 937	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *								FS				
	Variation de stocks (marchandises) *								FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *								FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *								FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	356 221			
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FX	14 882			
	Salaires et traitements *								FY	175 758			
	Charges sociales (10)								FZ	70 441			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al. 3) indiqué dans la case HS) * HS					GA	9 194			
				- dotations aux provisions					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
	Autres charges (12)								GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	626 496	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	185 440		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM				
	Différences positives de change								GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO				
Total des produits financiers (V)										GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	475			
	Différences négatives de change								GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT				
	Total des charges financières (VI)										GU	475	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-475		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	184 965		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.D.C.O - SAS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 42 273		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 811 937		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 669 244		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 142 692		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP
	- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 2 945
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5) A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9	
		- dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS A.D.C.O - SAS		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	1 113	KT		KU	510
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	2 480	KW		KX
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	35 467	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	39 060	LO		LP	510	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV	
TOTAL IV		LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	39 060	OH		OJ	510
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	1 113	MK	510	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	2 480	MN	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	1 299	MT	34 168
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY		NG	4 892	NH	34 678	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	4 892	ØL	34 678	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.C.O - SAS						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS A.D.C.O - SAS										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 113	QA	105	QB	1 113	QC	105					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	2 480	QE		QF	2 480	QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	19 234	QM	9 088	QN	1 299	QO	27 023					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	22 827	QV	9 194	QW	4 892	QX	27 128					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	22 827	ØP	9 194	ØQ	4 892	ØR	27 128					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW						NY							
Total général non ventilé (NS+NT+NU)															
Total général non ventilé (NW-NY)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS A.D.C.O - SAS				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	3 023	6U	3 023	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	3 023	TY	3 023	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	3 023	UB	3 023	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	3 023			
		UG	UH				
		UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS A.D.C.O - SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	88 193		88 193			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	1 082		1 082			
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	18 160		18 160			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR						
	Charges constatées d'avance				VS						
	TOTAUX				VT	107 435	VU	107 435	VV		
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	9 762		9 762					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 249		31 249						
Personnel et comptes rattachés		8C	77		77						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 642		10 642						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	25 481		25 481					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 887		2 887					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 270		3 270						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	83 367	VZ	83 367						
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 720	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTIA

« A.D.C.O - SAS »

**Société par Actions Simplifiée
Au Capital de : 5 000 €**

**Siège social : 4 Place Lavarande
60300 SENLIS**

530 367 911 R.C.S. COMPIEGNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2024**

Exercice : 31 Décembre 2023

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

Le 30 Juin

A 10 H 00,

La Société « HOLDING WARNET », Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé à SENLIS (60300) – 4 Rue Lavarande, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le n° 978 095 867, représentée par Madame Cathy WARNET, sa Présidente,

Associé unique de la société « A.D.C.O - SAS », société par actions simplifiée au capital de 5 000 Euros, divisé en 500 actions de 10 Euros, dont le siège est à SENLIS (60300) 4 Place Lavarande, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le n° 530 367 911,

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| - Bénéfice de l'exercice | 142 692 € |
| - A l'associé unique un dividende | 90 000 € |
| - Le solde affecté en réserve facultative | 52 692 € |

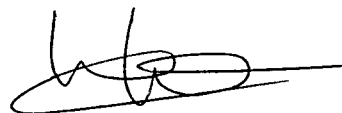
La mise en paiement du dividende au profit de l'associé unique personne morale, s'élevant à la somme de 90 000 €, soit 180 € par action sera effectuée à compter du 1^{er} Juillet 2024.

CDW

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, il est précisé que le montant des dividendes distribués au titre des TROIS exercices précédents s'établit comme suit :

EXERCICES	DISTRIBUTION GLOBALE	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2020	-	-	-
2021	-	-	-
2022	130 000 €	30 000 €	100 000 €

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



CPA

« A.D.C.O - SAS »

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de : 5 000 €

Siège social : 4 Place Lavarande
60300 SENLIS

530 367 911 R.C.S. COMPIEGNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice : 31 Décembre 2023

L'Associé unique décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 142 692 €
- A l'associé unique un dividende 90 000 €
- Le solde affecté en réserve facultative 52 692 €

La mise en paiement du dividende au profit de l'associé unique personne morale, s'élevant à la somme de 90 000 €, soit 180 € par action sera effectuée à compter du 1^{er} Juillet 2024.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, il est précisé que le montant des dividendes distribués au titre des TROIS exercices précédents s'établit comme suit :

EXERCICES	DISTRIBUTION GLOBALE	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2020	-	-	-
2021	-	-	-
2022	130 000 €	30 000 €	100 000 €

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



cfw

S.A.S A.D.C.O

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE au Capital de 5 000 Euros

Siège Social : 4 PLACE LAVARANDE
60300 SENLIS

R.C.S. : COMPIEGNE

SIREN : 530 367 911

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



Le 14 Juin 2024,

SAS A.D.C.O
4 PLACE LAVARANDE
60300 SENLIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2023 au 31 Décembre 2023

<u>SOMMAIRE</u>	<u>Pages</u>
Rapport	1 - 3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de Résultat	6 - 7



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS A.D.C.O relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable ~~que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies~~ significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Compiègne

Le 14 Juin 2024,

Christian CAUGANT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts de France



Cabinet DEHAINE

Société à Expertise Comptable

BILAN - ACTIF

SAS A.D.C.O - SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23	% de	Valeurs au	% de
Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/22	l'actif

Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilitisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilitisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilitisations corporelles			3		6
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	510	105	405		
Autres immobilisations corporelles	34 168	27 023	7 144	16 233	
Immobilitisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilitisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	34 678	27 128	7 549	3	16 233 6
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				4 000	1
Créances			43		25
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	88 193		88 193	68 795	
Autres créances (3)	19 242		19 242	60	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	133 131		133 131	54	181 829 67
Charges constatées d'avance (3)				1 428	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	240 566		240 566	97	256 112 94
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	275 243	27 128	248 115	100	272 345 100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)





Cabinet DEHAINE

Société d'Expertise Comptable

BILAN - PASSIF

SAS A.D.C.O - SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	2	5 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		5		34
Réserve légale	5 000		5 000	
Réserves statutaires ou contractuelles	8 456		88 864	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			-12 332	-5
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	142 692	58	61 924	23
SITUATION NETTE	161 148	65	148 456	55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	161 148	65	148 456	55
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 762	4	30 482	11
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 270	1		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 600	1		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 249	13	34 893	13
Dettes fiscales et sociales	39 086	16	58 224	21
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			290	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	86 967	35	123 889	45
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	248 115	100	272 345	100

1) Dont à plus d'un an

1) Dont à moins d'un an

2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

3) Dont emprunts participatifs

83 367

9 762

114 128





Cabinet DEHAINE

Société d'Expertise Comptable

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS A.D.C.O - SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	805 641	100	793 388	100	12 253	2
Montant net du chiffre d'affaires	805 641	100	793 388	100	12 253	2
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 967	1	100		5 867	
Autres produits	328				328	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	811 937	101	793 488	100	18 448	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	356 221	44	385 212	49	-28 992	-8
Impôts, taxes et versements assimilés	14 882	2	20 405	3	-5 523	-27
Salaires et traitements	175 758	22	205 383	26	-29 625	-14
Charges sociales	70 441	9	91 210	11	-20 769	-23
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	9 194	1	6 729	1	2 465	37
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			3 023		-3 023	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges			4		-4	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	626 496	78	711 966	90	-85 470	-12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	185 440	23	81 523	10	103 918	127
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs





Cabinet DEHAINE

Société d'Expertise Comptable

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS A.D.C.O - SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	475		603		-127	-21
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	475		603		-127	-21
RÉSULTAT FINANCIER	-475		-603		127	21
RÉSULTAT COURANT avant impôts	184 965	23	80 920	10	104 045	129
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			2 205		-2 205	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 205		-2 205	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-2 205		2 205	100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	42 273	5	16 791	2	25 482	152
TOTAL DES PRODUITS	811 937	101	793 488	100	18 448	2
TOTAL DES CHARGES	669 244	83	731 564	92	-62 320	-9
Bénéfice ou Perte	142 692	18	61 924	8	80 768	130

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

